

Le Budget participatif des enfants de Barra Mansa, Brésil

CONTACTS

Municipalité de Barra Mansa
(+55) 21 06 34 00
jornalismo@barramansa.rj.gov.br
www.prefeituradebarramansa.com.br



CONTEXTE

Dans le cadre du lancement du budget participatif pour adultes, Barra Mansa souhaite inclure les élèves de moins de 16 ans pour les sensibiliser à la vie citoyenne et les éduquer sur la gestion d'un budget.

BESOINS IDENTIFIÉS

- Apporter plus d'encadrement et de soutien des enfants qui se trouvent dans des contextes socioéconomiques difficiles
- Manque d'infrastructures adaptées aux besoins des enfants

OBJECTIFS

- Impliquer les jeunes dans le processus décisionnel et éveiller leur sens civique
- Renouer le lien social entre les différentes communautés en accroissant la solidarité

ACTEURS

Municipalité de Barra Mansa
Nations Unies (PGU-ALC : Programme de Gestion Urbaine-Amérique Latine & Caraïbes)
Encomen (ONG locale)

DATES DE LA MISE EN PLACE

1998 - En cours

Conception du projet

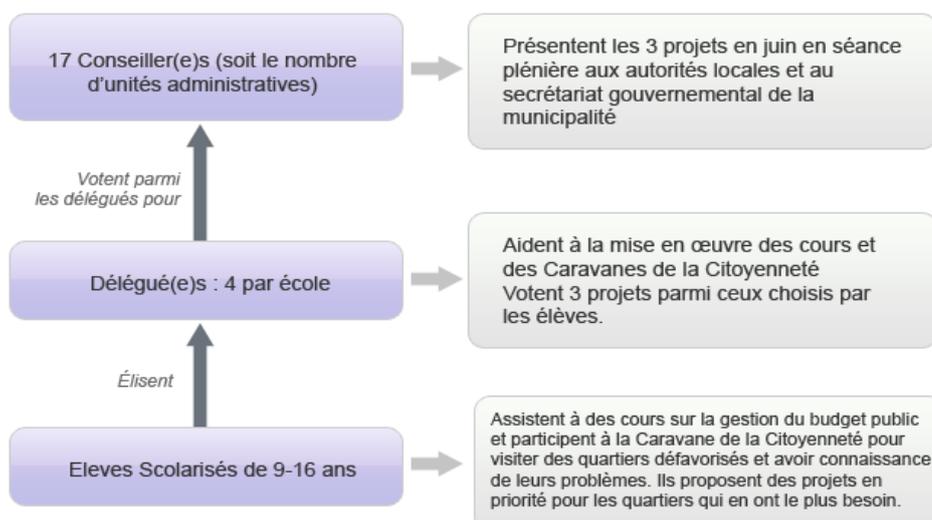
→ ORIGINE

- » La création du budget participatif s'inscrit dans la démarche plus globale de renforcement du rôle des citoyens dans la gestion de la ville.
- » Alors que la ville lance le budget participatif s'adressant à tous les habitants à partir de 16 ans, elle décide d'élargir le dispositif à tous les enfants entre 9 et 16 ans, au vu de leur importance démographique (ils représentent plus de 30% de la population de Barra Mansa).

→ DESCRIPTIF

- » Le budget participatif des enfants consiste à allouer au Conseil des Jeunes (conseil d'enfants élu par les élèves de 9 à 16 ans) un budget destiné à améliorer la vie locale par le biais de projets soutenus par la majorité.
- » Le dispositif vise à sensibiliser les jeunes sur la nature, le fonctionnement et la gestion du budget municipal ainsi que sur le processus de prise de décision.
- » Les enfants font également preuve de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés, en votant pour des projets jugés prioritaires pour ceux-ci.
- » Les propositions doivent en effet se limiter à 3 catégories : les travaux publics (par exemple la construction d'un terrain de football), les politiques publiques (par exemple demander à disposer de plus de lumières dans un quartier) et la participation des enfants à la prise de décision (par exemple des cours de citoyenneté), élargies aux projets de loisirs et éducatifs.

→ STRUCTURE ET MISE EN OEUVRE



Mise en oeuvre du projet

→ ETAPES DE LA MISE EN OEUVRE

- 1998** » Création du Conseil des Jeunes et organisation d'une session plénière en simultané dans les 61 quartiers pour faire des propositions. Inauguration du Conseil du Budget à la mairie, en présence des parents, afin d'officialiser le dispositif et de créer une certaine cohésion et un sentiment de citoyenneté auprès des enfants.
- 2001** » Suite aux élections, le maire renomme le dispositif PlanePar Mirim et élargit les projets proposés à la culture et aux loisirs.
- 2004** » Construction de l'usine de traitement des eaux usées le long de la rivière Bananal sur proposition des jeunes.

→ REALISATIONS

- » Depuis sa création, le dispositif, au travers des enfants, a permis de mettre en lumière des problèmes très concrets notamment dans les transports (une carte de bus gratuite a été créée pour les enfants vivant à plus d'1km de leur école), en termes d'équipements dans les écoles (nouveaux ordinateurs, matériel scolaire neuf) et pour les repas.
- » Les élèves ont également été sensibles à des problèmes écologiques et ont permis la construction d'une usine de traitement des eaux usées.

→ ACTEURS

Municipalité

- » Octroi d'une subvention annuelle et mise à disposition de locaux ainsi que de ressources humaines pour aider à la mise en œuvre du projet.

Programme PGU-ALC des Nations Unies

- » Présent au moment du lancement avec le financement d'une partie des 2 premiers budgets (18% en 1998 et 6% en 1999 du budget total) et rémunération du chargé de mission engagé pour coordonner le projet.

Associations

- » Les associations aident à la coordination du projet, avec la mise en place de méthodologies par exemple.

→ FINANCEMENT

- » Le budget alloué est voté chaque année au mois de septembre au conseil municipal et représente environ 1% du budget municipal total.
- » Pour le lancement, en 1998, le BP des enfants a bénéficié d'une enveloppe de plus de 200 000 euros (pour faire face aux nombreux frais), de 71 000 euros en 2001 et de 63 000 euros en 2004.

→ GOUVERNANCE DU PROJET

	PILOTE	FINANCE	MET EN OEUVRE
Municipalité de Barra Mansa	●●●	●●●	●●●
PGU-ALC	●●●	●●●	●●●
Enfants	●●●	●●●	●●●
Associations	●●●	●●●	●●●

→ DIFFICULTÉS

- » Le budget participatif dépend beaucoup de la volonté politique ce qui peut potentiellement mettre en danger le montant des budgets alloués, voire l'existence même du budget participatif.
- » Tous les projets n'ont pas pu être réalisés en raison d'un manque d'expérience de la municipalité ou d'un niveau d'investissement insuffisant.

Suivi du projet

→ RESULTATS / EVALUATION

- » Le dispositif a notamment permis de financer la construction d'installations sportives, l'achat d'ordinateurs mais également des réparations de routes et l'installation de lampadaires.
- » Sensibilisation des enfants à la citoyenneté et prise de conscience de l'importance de leur rôle dans la vie locale.

→ DIFFUSION, PÉRENNISATION

- » En 2000, la ville de Barra Mansa a accueilli le Séminaire International sur la Gouvernance participative et la citoyenneté des jeunes.
- » En 2001, un partenariat a été créé entre les villes de Rio Claro et San Andrés (Brésil), Guanta (Venezuela), Rubi (Espagne) et Le Lamentin (France) pour permettre la diffusion du modèle de budget participatif des enfants dans les villes partenaires.